

**ZOOM**

DU RMI AU RMA  
PLUS POUR L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE

**QUESTION/RÉPONSE**

QUEL MUSÉE  
« TRAVAILLE DU  
CHAPEAU » ?

**DOSSIER**

LA RENTRÉE  
PAGE 9

WWW.LOIRE.FR

# LOIRE

magazine



« LES NOUVEAUTÉS  
DE LA RENTRÉE »

PAGE 9



## DOSSIER

► 9 à 12

### Les nouveautés de la rentrée

*Livraison d'opérations de réhabilitation ou de restructuration de collèges ; structures pour les jeunes, les seniors ou les personnes handicapées ; organisation d'initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle ; coup d'envoi de la réalisation de la liaison Le Marlet/La Mirandole ; validation de la charte départementale de l'environnement ; renforcement du soutien à la musique... La rentrée 2004 est riche en actualités dans tous les domaines et pour tous les publics.*

## ZOOM

4 et 5

*Du RMI au RMA plus pour l'insertion professionnelle*



## AU FIL DE LA LOIRE

6 à 8

*L'actualité de votre département*

## DETENTE

13 à 20

*L'agenda de vos sorties*

## INFOS JEUNES

21

- Ça va cartonner un Wax !
- Apprendre à patiner pour la bonne cause
- Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd !
- Sésame vous ouvre les portes de la BD

## VIE ÉCONOMIQUE

22 et 23

► *La logistique, un enjeu stratégique pour la Loire*

## EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL

24

*Extraits des dernières séances de la Commission permanente du Conseil général*

## QUESTION/REPONSE

25

*Quel musée « travaille du chapeau » ?*

## DÉCOUVRIR

26

*Marols, clairière « de caractère »*





Pascal Clément,  
Ancien ministre,  
Président du Conseil général

## A LIRE

27

- ▶ *La solution symbiose, le culte d'Arès, Quazar Balder*
- ▶ *Japon, les délices de l'extrême*
- ▶ *Le bassin minier de la vallée du Gier*
- ▶ *Restauration et restitution du Beau*

## INITIATIVES

28

- ▶ *Le jardin du Couvent des Cordeliers*

## LIBRE EXPRESSION DES ELUS

28 et 29

## PORTRAIT D'HIER

30

*Jean Dasté,  
un pèlerin du théâtre*

## PORTRAIT D'AUJOURD'HUI

31

*Jean Dell  
quand il n'écrit pas,  
il joue et vice-versa*



## DU NOUVEAU DANS L'INSERTION

La loi du 18 décembre 2004 a décentralisé le RMI aux départements en créant le Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA).

Il s'agit pour les bénéficiaires d'une avancée significative sur le chemin du retour à l'emploi. Beaucoup de choses ont été dites ou écrites au sujet du CI-RMA, souvent de façons approximatives, partielles, voire partiales.

En réalité, ce dispositif est simple. Le CI-RMA est un contrat de travail à durée déterminée et à temps partiel avec maintien des droits acquis comme la CMU par exemple.

Destiné aux allocataires du RMI et aux personnes de leur foyer, non obligatoire, il est destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi en favorisant l'orientation, la formation, le tutorat et le suivi personnalisé.

Au sein de ce dispositif souple, le Conseil général de la Loire en Rhône-Alpes a fait le choix de privilégier la pérennisation de l'emploi dans le secteur marchand, secteur générateur de richesse et de développement. Ce nouveau type de contrat ne doit pas être une voie de garage supplémentaire mais bien un levier favorisant un retour durable à l'emploi.

Dès cette rentrée 2004, les services du Conseil général vont expérimenter ce dispositif en lançant près de 200 contrats CI-RMA.

Je souhaite, pour le bien être de nos concitoyens les plus en difficultés, la bonne réussite du CI-RMA.

### LOIRE MAGAZINE

Directeur de la publication : Marie-France Delahaye • Crédits photos : Max PPP, Biennale International Design, Jidinis, Agence du Développement Economique de la Loire, Musée du Chapeau de Chazelles sur Lyon, Musée d'Usson en Forez, Archives départementales de la Loire (Fonds Jean Dasté), Ville de Roanne, CG 42 (Nikole, Infrastructures), Crazy Dunkers, Breitling, Alec de Brosse, Rhino Jazz, Fred Altazin • Conception réalisation : Sphère Publique • Diffusion : Mediapost • Tirage : 327 000 exemplaires • Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2004 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle, 42022 SAINT-ETIENNE CEDEX Tél : 04.77.48.42.78 - Site internet : <http://www.loire.fr>

# DU RMI AU RMA

## PLUS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Suite à une loi du 18 décembre 2003, le Conseil général est conduit à innover doublement pour intégrer dans l'emploi les personnes en difficulté. D'une part, il gère désormais totalement le Revenu Minimum d'Insertion, ce qui devrait optimiser l'efficacité de son action dans ce domaine. D'autre part, il met en place le Contrat Insertion - Revenu Minimum d'Activité, un dispositif avantageux pour les employés et les employeurs.



Ces nouvelles responsabilités témoignent du rôle substantiel croissant du Conseil général dans l'insertion des personnes en difficulté, domaine essentiel pour la cohésion sociale. Examen des nouveaux dispositifs.

### **RMI COMPLÈTEMENT GÉRÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL**

Deux innovations sont au programme. La première concerne le Revenu Minimum d'Insertion (RMI). Auparavant, ce dispositif était co-piloté par l'Etat (qui attribuait l'aide financière) et l'Assemblée départementale (qui finançait le I du RMI, c'est-à-

dire les actions d'insertion). Depuis le début de l'année, cette dernière est seule compétente dans ce domaine. Elle prend à sa charge aussi bien l'allocation que l'insertion. Naturellement, l'Etat continue et continuera à financer sa part en allouant une dotation au Conseil général.

### **UNE INSERTION SUR TOUS LES PLANS**

Le Conseil général poursuit bien sûr son engagement en faveur de l'insertion qui se matérialise par des concours financiers à des associations ou des entreprises d'insertion.

Pour être efficaces, ces acteurs jouent sur plusieurs plans. L'accompagnement des personnes en difficulté concerne la santé, le logement, la vie sociale et bien sûr l'emploi et/ou la formation. Le fait que dorénavant l'Assemblée départementale soit seule compétente en matière de RMI va lui permettre de répondre plus vite et mieux aux attentes des allocataires en matière d'insertion.

### **NAISSANCE DU CI - RMA**

Autre nouveauté : la création du Contrat Insertion - Revenu Minimum d'Activité (CI - RMA) par l'Etat et le transfert de sa

mise en œuvre aux Départements. Le dispositif s'adresse en priorité, entre autres, aux personnes ayant 12 mois d'ancienneté dans le dispositif RMI au cours des 24 derniers mois et aux personnes sortant des Allocations de Solidarité Spécifique et d'Insertion. Il prend la forme d'un contrat de travail à temps partiel (entre 20 et 35 heures de travail par semaine, sans toutefois atteindre cette limite supérieure) renouvelable deux fois, d'une durée minimale de 6 mois et maximale de 18 mois. Les employeurs peuvent être les entreprises, certaines collectivités publiques (les communes et les communautés de communes, à l'exception du Conseil général et de l'Etat car ils sont parties prenantes) ainsi que les associations. Les particuliers ne peuvent pas signer un CI - RMA.

### LE PLUS PAR RAPPORT AU RMI

Le plus par rapport au RMI, c'est que la personne qui s'inscrit dans cette démarche cumule son allocation du RMI payée par le Conseil général via l'employeur et un salaire complémentaire versé par ce dernier. Par ailleurs, elle bénéficie d'un suivi et/ou d'une amélioration des compétences (formations...). Compte tenu de cette mise en situation de travail effectif, les chances de trouver un emploi définitif là où elle a effectué son contrat ou ailleurs devraient être optimisées.



“

L'objectif est l'insertion professionnelle durable des bénéficiaires ”

”



### 200 PERSONNES CONCERNÉES DANS UN PREMIER TEMPS

Pour le Conseil général, ce mois de septembre marque le lancement d'une expérimentation, limitée dans le temps et dans son étendue, du CI - RMA pour le tester. L'objectif est bien sûr l'insertion professionnelle durable des bénéficiaires en privilégiant la pérennisation de l'emploi au sein de la structure d'accueil avec une priorité dans le secteur marchand. Pour se donner les meilleures chances d'atteindre ce but, l'Assemblée départementale demandera aux employeurs des garanties relatives au développement des compétences et à l'insertion sur le long terme dans l'entreprise de leur(s) employé(s). L'expérimentation concernera 200 personnes. Le Conseil général souhaite limiter sa durée à six mois avec un travail effectif de 28 heures hebdomadaires pour le salarié, ce qui permet à l'entreprise une organisation sur 4 journées de travail.

### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Coût de l'opération : le Conseil général a inscrit près de 450 000 euros lors du budget supplémentaire en juin 2004 pour financer ce dispositif.

### BON À SAVOIR

C'est le Service Emploi Insertion du Conseil général qui instruit les dossiers, valide les demandes des entreprises et des candidats éligibles au CI-RMA, avant d'élaborer des conventions avec les employeurs.

Parallèlement ces derniers, – avant tout engagement du Département –, devront donner des garanties pour permettre le développement des compétences des candidats à travers une évaluation des besoins de l'entreprise, la mise en place d'un tuteur pour intégrer le salarié, et la définition d'objectifs. Un suivi permanent et une évaluation à la fin de chaque contrat seront effectués pour s'assurer de la bonne marche de l'opération.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service Emploi/Insertion par l'Economique au 04 77 48 43 52

## FOIRE DE SAINT-ETIENNE : DE NOMBREUX LOTS À GAGNER TOUS LES JOURS SUR LE STAND DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le thème central sera axé sur « Le Conseil général et Vous » pour mieux faire connaître les grandes compétences du Conseil général. Une galerie de 10 portraits de Ligériens illustrera les très nombreux services que le Département rend régulièrement à tous.

Un jeu quotidien « La question du jour » en partenariat avec le journal *La Tribune/Le Progrès* permettra de gagner de nombreux lots.

Une large place sera également consacrée aux sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours co-géré par le Conseil général.

La projection de « La Carte aux trésors » diffusée sur France 3 le 24 août dernier alternera avec « La Loire comme vous ne l'avez jamais vue » pour témoigner de la richesse environnementale et patrimoniale du département. Et puis...surprise ! certains jours, des spectacles de magie.

Enfin, sur l'espace « City Kid Aventure », en face du stand, les jeunes jusqu'à 12 ans pourront s'initier aux plaisirs de l'acrobatie pour tester ensuite leurs aptitudes dans le nouveau Parc Accrobranche de la station de Chalmazel.



du stand, les jeunes jusqu'à 12 ans pourront s'initier aux plaisirs de l'acrobatie pour tester ensuite leurs aptitudes dans le nouveau Parc Accrobranche de la station de Chalmazel.

## LE QUID LOIRE 2004... ABSOLUMENT !

Le Conseil général de la Loire en Rhône-Alpes a souhaité être partenaire des Encyclopédies QUID pour la réalisation d'une édition consacrée à ce département.

Cette édition présente trois particularités :

- un cahier rédactionnel de 60 pages qui développent tous les atouts et les caractéristiques du territoire : géographique, environnementale, économique, patrimoniale, humaine et culturelle
- la présence de nombreux acteurs qui ont voulu s'associer à cette démarche
- une couverture personnalisée qui reflète la qualité de vie dans la Loire.

### Cette édition

« Loire en Rhône-Alpes 2004 » est désormais disponible par souscription auprès de la société Mondial Média (par courrier : 31 rue Greuze 75116 Paris) au prix public de 34 euros TTC.



## UNE MARIANNE D'OR POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Le 7 juillet 2004 le Président du Conseil général de la Loire représenté par le Vice-Président Bernard Fournier a reçu au Sénat la Marianne d'Or pour son programme de déploiement du haut débit mis en place sur deux ans. Il voit ainsi la reconnaissance d'une initiative innovante et d'un rôle moteur dans le développement des nouvelles technologies pour désenclaver la Loire et l'ouvrir sur le monde. Cette distinction consacre un véritable programme d'aménagement numérique du territoire.

Département pilote avec un taux de couverture proche de 90%, le Conseil général offrira à chaque habitant et à chaque entreprise la possibilité de se raccorder au haut débit et fin 2006, il dotera les zones d'activité et les quartiers d'affaires de ses principaux bassins économiques en accès très haut débit. Par ce biais, il veut renforcer son attractivité en développant le secteur tertiaire, les services aux activités industrielles et la filière numérique locale. Près de 20 M d'euros investis pour donner à la Loire une longueur d'avance sur les autres territoires.



## UNE JOURNÉE RÉGIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 1989, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies adoptent la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. A l'occasion du quinzième anniversaire de cet événement et de la Journée Régionale des Droits de l'Enfant, le collectif des associations ligériennes impliquées organise une rencontre nationale sur l'engagement et la parole des jeunes sur le thème « Change le monde et viens en parler ». Dans ce cadre, des jeunes de 11 à 18 ans seront invités à échanger autour de leurs engagements. La musique tiendra une grande place puisque les participants proposeront des animations musicales tout au long de la journée et un concert de clôture en soirée. Une manifestation que le Conseil général soutient de par ses compétences en matière de protection de l'enfance.

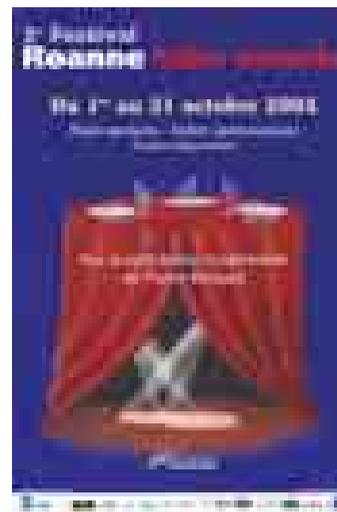
20 novembre - Salle de la Forge au Chambon Feugerolles - Tél. : 04 77 41 07 26

## ROANNE TABLE OUVERTE, UN FESTIVAL QUI RAVIT LES PAPILLES

**F**orte du succès de la première édition lancée en 2003, la Ville de Roanne a décidé de « remettre le couvert » pour son opération **Roanne Table Ouverte**. Parrainée par le comédien **Pierre Richard**, cette deuxième édition sera nettement plus copieuse.

Au programme : deux soirées dégustation (4 et 25 octobre aux Halles Diderot à 18h30 et 21h), des ateliers gastronomiques et d'œnologie proposés par des chefs, des pâtisseries et des viticulteurs, une soirée animée par Pierre Richard à la Maison Troisgros, des salons de l'édition culinaire (à la médiathèque) et des vins (du 16 au 18 octobre à la Capitainerie), des spectacles en tous genres présentés dans une cinquantaine de restaurants et bien d'autres lieux... Et ce n'est pas fini. Dans le cadre de l'exposition « **L'Égypte de Lulli à Glass : trois siècles d'opéra** » présentée au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, le festival y organisera trois buffets dînatoires (15, 22 et 29 octobre à 19h) sur le thème « **La cuisine des pharaons** » avec, en prime, une visite guidée de cette manifestation et un concert d'œuvres musicales inspirées de l'Égypte antique. Enfin, l'Espace Renoir projettera le film *Les mille et une recettes d'un cuisinier amoureux* (du 27 octobre au 2 novembre), tourné en Géorgie et nommé aux Oscars, avec une séance en présence de Pierre Richard qui figure à son générique (sous réserve).

**Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2004 - Plusieurs sites de Roanne et de communes environnantes - Tél. : 04 77 23 20 10**



## SUR LA VOIE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

**P**our offrir le meilleur accueil aux porteurs de projet de création ou de reprise d'une entreprise sur son territoire, le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine (en partenariat avec les Chambres de Métiers et de Commerce et d'Industrie Saint-Etienne/Montbrison et le soutien entre autres du Conseil général) réédite son *Carnet d'Adresses de la Création d'Activités*. Ce document, destiné aux personnes chargées de recevoir ce public, recense tous les acteurs susceptibles de les aider dans leurs démarches.

Pour rester dans le même domaine, sachez que l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne propose une formation continue « Création d'activités en milieu rural » dont la dixième session débutera en novembre. Ce cursus s'adresse aux porteurs de pro-

jets de création ou de diversification d'activités en milieu rural, qu'ils soient demandeurs d'emploi (bénéficiant du statut de stagiaire de la formation professionnelle), en activité professionnelle (dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'un temps partiel) ou sans activité. L'enseignement porte sur les matières suivantes : gestion d'entreprise et démarche commerciale, méthodologie et conduite de projets et implication territoriale des projets. Cette formation, comprenant notamment un stage pratique, se développe sur 900 heures (470 en centre de formation et 430 de travaux personnels).

### **CARNET D'ADRESSES DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉS :**

**adresse :** Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine – 44, rue de la Tour de Varan  
42700 Firminy  
**tél. :** 04 77 10 19 80

**courriel :** vallee.ondaine@wanadoo.fr

### **FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ :**

**Dépôt des candidatures permanent**  
**adresse :** Service Formation Continue  
Université Jean Monnet  
21, rue Denis Papin – 42023 Saint-Etienne cedex 2  
**tél. :** 04 77 43 79 36  
**courriel :** sufc@univ-st-etienne.fr



## LE DESIGN INTERNATIONAL S'EXPOSE À SAINT-ETIENNE

**S**e classant parmi les plus grands événements du genre dans le monde, la **Biennale Internationale Design 2004 Saint-Etienne** proposera une nouvelle fois de dresser un état des lieux de la prospective sur les cinq continents. Cette quatrième édition accordera une présence significative aux innovations singulières et aux identités culturelles qui nourrissent de diversité et d'originalité notre univers. Organisée par la Ville et l'Ecole des Beaux-Arts de Saint-Etienne avec de nombreux partenaires, cette manifestation programmera une exposition internationale offrant la possibilité de découvrir la civilisation de l'objet dans tous les domaines (vie domestique, mobilier, mode, outillages...), des défis de mode, des séminaires...

Dans le même souci de modernité et à des dates presque similaires, le Conseil général organise la 2<sup>e</sup> édition du **Festival Boulez** destinée à faire connaître la musique contemporaine et en particulier les œuvres du maître montbrisonnais. Le supplément joint au présent magazine y est consacré.

**Du 6 au 14 novembre**

**Parc des Expositions de Saint-Etienne**

**Tél. : 04 77 47 88 05**

**Courriel : biennale@artschool-st-etienne.com**

**Site web : www.artschool-st-etienne.com**

### DES COLLÉGIENS À L'ÉCOLE DE L'ARTISANAT

Permettre à des élèves de quatrième et troisième de découvrir le fonctionnement et la réalité d'une entreprise artisanale et d'évoluer sur la représentation qu'ils ont de ces métiers, tel est l'objectif de l'opération « **Bravo les Artisans** » organisée par la Chambre de Métiers du Roannais depuis 10 ans et soutenue notamment par le Conseil Général. L'année scolaire passée, 99 collégiens de 9 établissements ont joué aux journalistes chez des artisans puis présenté les informations recueillies à leurs camarades de classe. Au cours d'une soirée, la Chambre de Métiers a récompensé les enquêteurs et les collèves ont exposé leurs travaux.

## UN ESPACE OÙ L'ON FAIT DE BONNES PÊCHES

Comment vivent les milieux aquatiques ?

Comment fonctionne le cycle de l'eau ? Quels poissons fréquentent nos cours d'eau ? Quels sont les matériels et techniques de pêche utilisés ? A ces questions et à bien d'autres, la visite de l'Espace Pédagogique « Milieux Aquatiques et Pêche » de la Fédération de la Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique vous apportera les réponses attendues. Basée à La Fouillouse, cette salle, réalisée avec le soutien entre autres du Conseil général, comprend cinq ateliers : physico-chimie et hydrobiologie, faune piscicole (avec 7 aquariums garnis de 20 espèces), pêche, multimédia et vidéoprojections (avec des images spectaculaires). Idéal pour les scolaires et les familles.



**Adresse :** Zone industrielle Le Bas Rollet – 14, allée de l'Europe – 42480 La Fouillouse

**Jours et horaires d'ouverture :** du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

les vendredis de 9h à 12h et quelques samedis de 9h à 12h

**Tél. :** 04 77 02 20 00 – **site web :** [www.federationpeche42.org](http://www.federationpeche42.org)



LE CHIFFRE DU MOIS

**7 261**

C'est le nombre de personnes âgées qui dans le département de la Loire bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et en établissement mise en place en janvier 2002. Elle a pour but de mieux répondre aux besoins des seniors dépendants et de leurs familles.

A ce nombre s'ajoutent 269 personnes âgées qui bénéficient d'une aide à domicile par le biais de services ménagers.



**Quintette de jazz stéphanois qui se produit sur la scène régionale, Ompa Bomp vient de sortir un deuxième compact disque.**

**Intitulé Clap Mental, cet enregistrement comprend huit titres mêlant des sons puisés aux sources du jazz et des courants musicaux aussi divers que le funk ou la valse.**

**En vente dans certains magasins spécialisés et directement auprès du groupe (15 euros + 2 euros si frais de port)**

**Adresse :** 35, place Fourneyron

**42000 Saint-Etienne**

**Tél. :** 04 77 37 30 21

**Courriel :** [manudeplaude@yahoo.fr](mailto:manudeplaude@yahoo.fr)

## UN AIR DE MAGIE SOUFLERA SUR SAINT-ETIENNE EN OCTOBRE

Le Congrès Français de l'illusion se tiendra du 7 au 10 octobre à Saint-Etienne. L'organisation de toute cette opération repose sur les épaules de tous les membres actifs du Club des magiciens de la Loire.

Plus de 1 200 magiciens convergeront de France, d'Angleterre, d'Italie, du Japon, d'Argentine ou encore de Russie dans la capitale ligérienne pour participer à leur congrès annuel. Si vous avez raté la Foire de Saint-Etienne dont c'est le thème central cette année, vous pourrez encore, soit découvrir une exposition d'objets de magie au Centre de Congrès, soit réserver votre soirée du 9 octobre pour un spectacle « Magie internationale dans la ville » au Palais des Spectacles.



Livraison d'opérations de réhabilitation ou de restructuration de collèges ; structures pour les jeunes, les seniors ou les personnes handicapées ; organisation d'initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle ; coup d'envoi de la réalisation de la liaison Le Marclet/La Mirandole ; validation de la charte départementale de l'environnement ; renforcement du soutien à la musique... La rentrée 2004 est riche en actualités dans tous les domaines et pour tous les publics.



# Les nouveautés de la rentrée



## EDUCATION

### 21 MILLIONS D'EUROS DANS LES COLLÈGES

Responsable de la construction, de la restructuration, de l'équipement et du fonctionnement des collèges publics, le Conseil général a tout fait pour rendre une copie de qualité. De fait, il considère qu'il doit offrir aux élèves les meilleures conditions de travail pour réussir leurs études et donc leur avenir professionnel. Pour 2004, l'Assemblée départementale a prévu d'investir 21,4 millions d'euros dans les collèges. Si d'importants crédits sont destinés aux 51 collèges publics qui accueillent 27 000 élèves, les 28 établissements privés de la Loire fréquentés par 11 000 jeunes bénéficient également des aides du Département conformément à la loi.

#### Des opérations d'envergure

Concrètement, le Conseil général a affecté six millions d'euros de crédits à des opérations de réhabilitation ou de restructuration comme l'aménagement de salles de sciences et de technologie, de halls d'accueil, de CDI, d'ateliers ou de classes pour l'enseignement général professionnel adapté... Deux grands projets ont été achevés cette année : d'une part, la construction d'un nouveau bâtiment de restauration scolaire à Saint-Bonnet-le-Château (1,87 million d'euros ; livré à Pâques) ; et d'autre part, l'extension du

collège du Portail Rouge à Saint-Etienne pour accueillir une salle de technologie et le centre de documentation et d'information (CDI). En outre les locaux laissés vacants par le déménagement du CDI ont été transformés en salle polyvalente et l'entrée de l'établissement a été réaménagée. L'ensemble de l'opération s'élève à 2,61 millions d'euros et sera achevé pour la rentrée de septembre.

D'autres opérations d'envergure vont démarrer prochainement pour les trois collèges suivants : Michel Servet à Charlieu (6,8 millions d'euros), Mario Meunier à Montbrison (4,5 millions d'euros) et la Côte Roannaise à Renaison (3,3 millions d'euros). L'année 2004 marque aussi le coup d'envoi des études pour les collèges Gaston Baty à Pélussin (réaménagement de la demi-pension), Louis Gruner à Roche La Molière (restructuration), Marc Seguin à St-Etienne (restructuration partielle) et Léonard de Vinci à St-Romain-le-Puy (extension).

#### De la maintenance... aux équipements de pointe

Mais ces investissements importants ne doivent pas occulter les travaux de maintenance plus légers mais néanmoins très utiles réalisés dans les établissements. Et ils sont nombreux ! L'Assemblée départementale a programmé cette année 173 interventions qui concernent l'ensemble des collèges publics. Près de 2,6 millions d'euros ont été consacrés à ces opéra-



tions : réfections des menuiseries extérieures, des sanitaires, des réseaux... La sécurité a aussi fait l'objet d'un gros effort avec 1 million d'euros dédié aux mises aux normes incendie (programme en voie d'achèvement) et électricité et aux changements de fenêtres.

En plus des bâtiments, le Conseil général s'occupe également des équipements. La grande actualité dans ce domaine est le lancement d'un deuxième plan informatique des collèges (publics et privés). Ce programme va notamment consister à compléter les premiers équipements, à remplacer ceux installés avant le premier programme et à mettre en place un « cyberbureau » des collèges (voir encadré). La réalisation de ce deuxième plan s'appuie sur un investissement de 2 millions d'euros.

## SOCIAL

### DU « NEUF » POUR TOUS LES PUBLICS

Premier budget du Conseil général, le secteur sanitaire et social affiche de nouvelles réalisations pour tous les publics. Pour les enfants et les jeunes, un foyer d'adolescents et une crèche/halte-garderie ont été inaugurés en juin, respectivement à Rive-de-Gier et à Balbigny. Concernant les seniors, l'actualité porte sur trois points : la fin de la reconstruction de la maison de retraite de

Saint-Marcellin-en-Forez (coût : 390 000 euros financés par l'Assemblée départementale), l'achèvement prochain de la réhabilitation du foyer-résidence de la Croix de l'Orme (490 000 euros) et la pose de la première pierre de la phase de restructuration des pavillons Les Verriers-Les Mariniers de la Maison Départementale de Retraite de la Loire (640 000 euros). De leur côté, les personnes handicapées seront heureuses d'apprendre que deux foyers ont été réalisés, l'un à Mably moyennant 280 000 euros du Département et l'autre à Saint-Etienne pour les personnes handicapées psychiques (470 000 euros) et qu'un foyer d'accueil

médicalisé est en cours d'installation dans de nouveaux locaux pour une ouverture début 2005 à Saint-Julien-Molin-Molette (480 000 euros).



## ECONOMIE

### TRANSCOM RECRUTE



Récemment installée à Roanne, l'entreprise Transcom, spécialiste européen de la relation client, tient toutes ses promesses en termes de création d'emplois. Les premières embauches ont eu lieu dès la fin du mois de mars sur la base de contrats à temps plein et durée indéterminée. Ils se poursuivent au rythme prévu, l'objectif étant d'atteindre un effectif de 500 personnes environ à moyen terme. Bon à savoir : l'Agence Nationale Pour l'Emploi sélectionne les candidats en retenant les « profils » à caractère commercial essentiellement. Cela signifie que les aptitudes relationnelles et la culture générale priment sur le niveau de diplôme. Le partenariat entre les acteurs économiques locaux est fructueux : une dizaine de postes ont déjà été pourvus avec des candidats proposés par le service Emploi Insertion par l'Economie du Conseil général.

### 10<sup>e</sup> ÉDITION DES RENDEZ-VOUS DE L'OFFRE D'EMPLOI

Organisés par le Conseil général – en partenariat avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et l'Union des Missions Locales et PAIO – dans chacun des trois arrondissements du département, ces manifestations réunissent chaque année plusieurs dizaines d'entreprises qui proposent plusieurs centaines de postes.

En 2003, malgré une conjoncture économique difficile, plus de 140 entreprises étaient présentes et 3500 visiteurs se sont déplacés pour consulter les 550 postes à pourvoir. Par ailleurs, plus de 1300 entretiens ont eu lieu sur les 3 sites.

Alors ne ratez pas les rendez-vous de cette année :

- Montbrison : 8 octobre à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville
- Saint-Étienne : 5 novembre au Centre de Congrès
- Roanne : 10 décembre à l'Institut Universitaire de Technologie

### L'OPÉRATION « PARRAINAGE DES JEUNES » FÊTE SES 10 ANS

Le manque d'expérience, l'absence de réseau relationnel, une

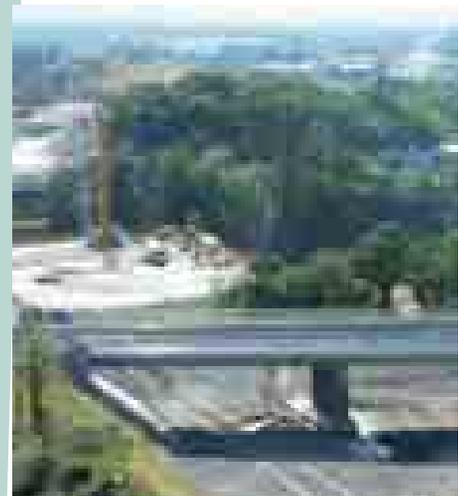
méconnaissance du tissu économique local ainsi qu'un projet professionnel parfois mal défini, autant d'éléments qui se conjuguent pour rendre difficile l'accès à l'emploi de jeunes diplômés. C'est pourquoi le Conseil général organise l'opération *Parrainage des Jeunes* depuis 1994.

Grâce à ce dispositif, tout jeune diplômé (du certificat d'aptitude professionnelle au baccalauréat + 5), âgé de 18 à 26 ans et résidant dans la Loire, peut bénéficier d'un suivi personnalisé par un professionnel, cadre ou chef d'entreprise. A ce jour, 300 parrains animent ce dispositif et acceptent de consacrer un peu de leur temps dans cette « guidance professionnelle ».

Ainsi, chaque année plus de 200 jeunes sont reçus en entretien individuel par les chargés de mission du parrainage pour faire le point sur leur situation avant d'être mis en relation avec un parrain.

**Si vous souhaitez être parrainé, contactez le :**

Tél. : 0 800 42 42 22 (n° gratuit),  
04 77 48 43 17, 04 77 48 43 18  
et 04 77 48 41 37



## VOIRIE

### DEUX PROJETS ROUTIERS EN BONNE VOIE

Ainsi qu'a pu le constater le Président du Conseil général Pascal Clément entouré de nombreux élus à l'occasion d'une récente visite de chantier, le projet de déviation de la route départementale (RD) 498, qui vise à décongestionner Saint-Just-Saint-Rambert et Andrézieux-Bouthéon, avance à un bon rythme. Actuellement, les travaux portent sur la réalisation de la chaussée et la mise en place des équipements du premier tronçon aménagé entre l'autoroute A 72 et la RD 12 sur Andrézieux-Bouthéon. Ce chantier devrait s'achever au mois de décembre prochain.

Dans la foulée sera donné le coup d'envoi de la construction de la section reliant la RD 12 sur Andrézieux-Bouthéon et la RD 8 sur Bonson. Pour ce faire, il faudra édifier un grand pont suspendu sur la Loire.

Autre actualité dans ce domaine, le lancement de la réalisation de la liaison Le Marcelet/La Mirandole en prolongement du boulevard Ouest de Roanne, un chantier majeur pour l'agglomération roannaise. Prévue pour être achevée fin 2005, cette opération est conduite sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général qui prend en charge 50 % de son coût estimé à 7 millions d'euros.

### LE CYBERBUREAU COLLÈGE

C'est un espace numérique qui permet aux enseignants de partager des informations et des expériences et d'accéder à des ressources informatiques. Expérimenté dans dix collèges, ce dispositif sera étendu à d'autres établissements en 2004/2005. En complément le Conseil général abonne les établissements concernés au service éducatif vidéo à la demande de la chaîne de télévision France 5 qui fonctionne via l'Internet.

## ENVIRONNEMENT

### VALIDATION DE LA CHARTE DÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT

Bonne nouvelle pour tous ceux qui ont à cœur la protection de la nature et de notre cadre de vie. Le Conseil général vient de valider la nouvelle Charte Départementale de l'Environnement pour un Développement Durable de la Loire. Plus de dix-huit mois et de nombreuses réunions entre les acteurs locaux concernés auront été nécessaires pour élaborer ce document qui comprend soixante-six actions à engager dans cinq grands domaines. La charte sera signée à l'automne entre l'Assemblée départementale, la Préfecture et leurs nombreux partenaires. Elle scellera les grandes orientations du département de la Loire pour protéger notre exceptionnel patrimoine naturel dans les 5 années à venir.

### DEUX IDÉES DE SORTIES NATURELLES

A l'occasion de la troisième édition de sa Journée Départementale de l'Environnement, le Conseil général vous propose de découvrir sept espaces naturels sensibles dans des conditions privilégiées au travers de deux visites guidées sur chacun des sites.

Par ailleurs, pour rendre encore plus attractive la forêt de Lespinasse dont il est propriétaire, le Conseil général, y a organisé cet été des animations autour du thème du cheval. Bien que les spectacles de contes soient terminés, sachez que l'exposition dédiée à la plus belle conquête de l'Homme vous y attend jusqu'à la fin du mois.

- **Journée Départementale de l'Environnement** : 26 septembre  
Forêt de Chausseterre, Tourbière de la Verrerie, Hautes Chaumes du Forez, Etang

des Plantés, bord de Loire à Montrond (Bec de Coise), Gravière de Mably et Hêtraie de Saint-Sabin.

Visites guidées à 10h et 14h30

Tél. : 04 77 43 59 14

- **Exposition cheval** : jusqu'à la fin du mois de septembre, du jeudi au dimanche de 10h30 à 18h30

Grand Couvert de la forêt de Lespinasse

Tél. : 04 77 64 39 70



## AGRICULTURE

### UN CONCOURS POUR LES PRODUITS FERMIERS INNOVANTS :

Les exploitants agricoles commercialisant des produits fermiers n'ont plus que quelques jours (clôture le 24 septembre) pour participer à la première édition de cette opération organisée par le Conseil général pour valoriser leur travail. Ouverte aux spécialités innovantes, laitières bovines et caprines, carnées crues et cuites, voire à d'autres, cette « compétition » distinguera les plus créatives et les plus savoureuses.

Dossiers et bulletins d'inscription à retirer auprès du :

Conseil Général – Service Agriculture – Concours des Produits Fermiers Innovants – 2, rue Charles de Gaulle – 42022 Saint-Etienne cedex. Inscription à retourner à cette adresse avant le 24 septembre à 18h. Tél. : 04 77 48 40 53

## CULTURE

### ENCORE PLUS POUR LA MUSIQUE !

Après la protection et la valorisation du patrimoine, la musique est la deuxième priorité budgétaire du Conseil général dans le domaine culturel. Outre une abondance de festivals à la programmation de qualité (Été Musical, Nuits de la Bâtie, Festival Boulez), l'acquisition d'instruments de musique avait déjà fait l'objet d'aides financières importantes en 2003.

Et le Conseil général ne relâche pas ses efforts... puisque cette année encore, il augmente de 20 à 35 % les crédits des écoles de



musique en modifiant les critères d'attribution et qu'il vient de recruter un « Monsieur musique » chargé notamment du développement de ses disciplines.

Des mesures qui devraient encourager les parents à inscrire leurs enfants sans tarder dans l'une des nombreuses écoles de musique et de danse du département !

## TOURISME

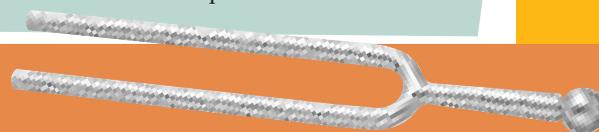
### UN PARCOURS ACROBATIQUE TRÈS « BRANCHÉ »

« Branché », le parc des Ecureuils, inauguré en juillet à Chalmazel, l'est dans tous les sens du terme. Non seulement parce qu'il accueille déjà un nombreux public mais aussi parce qu'il est

composé de cinq parcours acrobatiques dans les arbres jalonnés de quelque 40 ateliers. Cette attraction, réalisée par le Conseil général, propriétaire de la station, mérite d'être testée selon ses aptitudes sportives avec, en prime, la découverte d'un panorama magnifique aux couleurs d'automne jusqu'à la fermeture annuelle prévue en novembre.

Tél. : 04 77 43 24 42

Site web : [www.station-chalmazel.com](http://www.station-chalmazel.com)



## Ça va cartonner un Wax !



Le premier album du groupe Wax, autoproduit avec le soutien financier de Forum, Europe 2, Orphée Musique, la Banque Populaire et le Conseil général de la Loire, est dans les bacs ! Intitulé *Tentation*, il a été enregistré avec l'aide d'un jeune ingénieur de son stéphanois, Alban Frachisse, et masterisé au prestigieux studio Altho à Lyon. La galette comprend 16 titres en français, entre pop et rock, écrits et composés par Nicolas Marchand, également chanteur et guitariste du groupe. Après une tournée estivale au cours de laquelle beaucoup de Ligériens ont déjà suc-

combé à la "Tentation", Wax proposera un showcase à la Fnac de Saint-Etienne le 9 octobre prochain. Ne manquez pas cette prise de contact !

«Tentation», par Wax. CD disponible à la Fnac de St-Etienne et dans les «Forum Espace Culture» régionaux. Pour en savoir plus : <http://wax.muad.com>

## Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd !

Un groupe de huit étudiants en 2<sup>e</sup> année d'éducateurs spécialisés et d'assistantes sociales à l'IREIS de Firminy a monté un projet axé sur la problématique de la communication entre sourds et entendants en lien avec l'institut Plein Vent et sa classe d'orientation (enfants sourds de 13-14 ans) et la classe de CE1-CE2 de l'école Sainte Lucie d'Unieux. Ils ont, entre autres, réalisé un livret d'information et de sensibilisation sur la surdité, qui, entre décryptage de la langue des signes, petit historique sur la place des sourds dans notre société et BD sur la différence, est un joli outil en faveur de la tolérance et de la compréhension mutuelle. Tiré à 500 exemplaires, *Histoire d'une rencontre* sera disponible gratuitement dans les centres sociaux, mairies, écoles et bibliothèques courant septembre. Plus particulièrement destiné aux jeunes, il pourra toutefois intéresser toute la famille.

Les étudiants de l'IREIS sont toujours à la recherche de partenaires pour faire exister leur projet. Pour leur proposer votre soutien, joindre Véronique Bassanelli : 06 70 46 34 81 ou Bérangère Durand : 06 19 86 38 09

## Sésame vous ouvre les portes de la BD

Créée en 1996 par des étudiants en art plastique et des Beaux Arts de Saint-Etienne, l'association Trait d'Encre a pour vocation de promouvoir l'activité BD sous toutes ses formes. Pour ce faire, elle réalise notamment des fanzines sur le thème de la BD : au début, il s'agissait de fanzines reprographiés tirés à 50 exemplaires et vendus à un public d'initiés, puis, grâce au soutien de l'université Jean-Monnet, la production s'est faite plus régulière et les tirages plus importants. En 2003, une subvention de 1 500 € de la Ville de Saint-Etienne leur a permis de franchir un nouveau cap : la concrétisation du projet *Sésame*. Tiré en 500 copies, *Sésame* est un fanzine de qualité, sur le fond (diversité en termes de graphisme et d'histoires) comme sur la forme (impression Offset, maquette soignée, couverture en quadrichromie). Une dizaine d'auteurs a pris part au 1<sup>er</sup> numéro, disponible depuis mi-mai dans toutes les bonnes librairies ligériennes (voir ci-dessous) et de nouveaux dessinateurs travaillent actuellement sur le second, dont la diffusion est prévue courant septembre. Dans le numéro 2, vous pourrez notamment découvrir la suite des aventures d'*Ismatu au pays des enfants fous*, créées par Jérémie Horviller, ou du cadavre exquis collectif, *Le succulent macchabée*. Laurent Mourzelas, absent du numéro d'essai, présentera également sa *Calamity Jane*.

*Sésame* est disponible à Saint-Etienne (librairies "Des bulles et des hommes", de Paris, Forum, chez Blandine Blanc, bars le Snüg et L'Entrepôt, bibliothèque des Beaux Arts), ainsi qu'à la librairie L'Auxerrois à Roanne et la librairie de Monistrol-sur-Loire. Prix de vente : 4 €. Tél : 06 68 41 82 52.

## Apprendre à patiner pour la bonne cause

Olivier Gibelin, éducateur sportif à la Ville de Roanne, est l'auteur d'un guide pédagogique sur le patinage, dont les bénéfices seront reversés aux «Maisons de parents», qui soutiennent les parents confrontés à la maladie grave d'un enfant. Il y a quelques années, Olivier et sa compagne Muriel, ont en effet du faire face au cancer de leur fille, Nina. La petite étant hospitalisée à Lyon, le couple roannais trouva alors accueil et réconfort auprès de la Maison des parents, gérée par des bénévoles ayant vécu la même expérience. Au-delà de l'hébergement à faible coût (évalué en fonction du quotient familial), ce lieu apporte aux parents dans la détresse un grand soutien psychologique. Et si Nina est aujourd'hui tirée d'affaire, Olivier et Muriel n'ont pas oublié cette «Maison» qui a été leur refuge. D'où la création en 1999 de l'association «Nina, papa, maman et moi», dont le but est de récolter de l'argent pour les Maisons de parents, notamment par le biais de ce guide d'apprentissage du patinage, destiné aux enseignants désirant apprendre à patiner aux enfants mais également au grand public. Un guide tiré à 500 exemplaires qui propose 150 jeux pour apprendre à patiner en douceur. A noter qu'un chapitre est également dédié au hockey sur glace.

«La patinoire, de l'école maternelle et primaire jusqu'au collège», par Olivier Gibelin. Prix à l'unité : 12,90 € (32,70 € par 3 et 49,50 € par 5). Contact : Olivier Gibelin - 15, rue Victor Dupré - 42300 Roanne. Tél : 04 77 68 62 44. Mél : [o.gibelin@free.fr](mailto:o.gibelin@free.fr)



# La logistique, un enjeu stratégique pour la Loire

Thème du débat de l'Assemblée générale de l'Agence du Développement Économique de la Loire, la logistique est l'un des axes principaux du projet stratégique de développement de la Loire, validé par « Décideurs 42 ». Cette volonté affichée des acteurs du département de développer la logistique se traduit par la mise en place d'outils spécifiques, dans le cadre d'une action cohérente.



**P**our valoriser et renforcer l'offre de services logistiques, répondre aux besoins d'externalisation des entreprises ligériennes et favoriser l'implantation d'entreprises logistiques à valeur ajoutée sur son territoire, le Conseil général de la Loire, via l'Agence du Développement Économique, a engagé, en 2003, un plan d'action « Logistique ».

## « LOGISTIQUE 42 », AU SERVICE DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES

Afin de renforcer et de mettre en place des actions en faveur du développement logistique, mais aussi d'identifier les besoins et les potentialités en ce domaine dans le département, l'association « Logistique 42 » a vu le jour, en 2002. Initiée par des industriels de la Loire et de l'Agence du Développement Économique, elle se veut un véritable pôle d'échanges, de relais et de réflexion. Mise en place par et pour les professionnels, soucieux d'améliorer leurs problèmes de logistique, l'association rassemble une quarantaine d'entreprises (chargeurs, logisticiens, transporteurs, prestataires...), des organismes de formation et des institutionnels.

Elle s'efforce de répondre aux attentes de ses adhérents par des actions concrètes concernant les préoccupations logistiques d'aujourd'hui et de demain : valorisation des métiers de ce secteur, partage et mise en réseau de savoir-faire, échange de méthodes, recherche de partenaires, veille, lobbying... Présidée par Pascal Tardy, directeur général de Duarig (Balbigny), cette association constitue donc un outil de choix pour répondre aux besoins des entreprises.

Outre la mise en place de « Logistique 42 », la Loire a engagé un certain nombre d'actions pour favoriser les entreprises ligériennes : ouverture du Fadel (aide à l'immobilier) aux activités logistiques, approche des besoins en formation...

## IMPLANTER DE NOUVELLES ENTREPRISES LOGISTIQUES

Membre fondateur d'« Alliance Logistique Rhône-Alpes », la Loire participe à des actions partenariales de développement de ce secteur tel le schéma de cohérence logistique de la Région Urbaine de Lyon (RUL). Au chapitre des nouveaux investisseurs, plusieurs projets sont en voie de concrétisation, notamment sur

## REPÈRES

- Au contact de la vallée du Rhône, le département de la Loire est directement ouvert sur l'un des axes majeurs du marché européen : Paris-Lyon-Marseille. A proximité de la Région urbaine de Lyon (RUL), il occupe une position stratégique.
- La Loire compte plus de 600 entreprises de transport et logistique, rassemblant quelque 9 000 salariés, ayant une couverture nationale ou européenne. Ces acteurs sont spécialisés dans l'emballage et le conditionnement, les solutions informatiques, la prestation de services...

la zone des Plaines (Loire Forez). Rappelons que l'implantation de nouvelles entreprises est synonyme de création d'emplois, mais aussi de services pour les entreprises ligériennes.

### PROPOSER UNE OFFRE D'ACCUEIL LOGISTIQUE PERFORMANTE

Pour inciter les entreprises à venir s'implanter en terre ligérienne, deux nouveaux parcs d'activités multimodaux vont voir le jour dans la Loire, en lien avec la RUL et la Région Rhône-Alpes : Les Plaines, situé sur les communes de Bonson, Sury-le-Comtal et Saint-Marcellin (agglomération de Loire Forez) et Bonvert sur Mably (agglomération du Grand Roanne).

Le parc des Plaines offrira une capacité d'accueil de 120 ha, dont 30 réservés à l'accueil d'activités logistiques (équipements programmés pour 2006). A une heure de Lyon, quinze minutes de Saint-Etienne et dix de l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon, bénéficiant d'un embranchement fer et d'un accès direct sur la déviation d'Andrézieux-Bouthéon, le site s'appuiera sur le bassin de main-d'œuvre du sud Loire (500 000 habitants) et sur le dynamisme économique de la Plaine du Forez.

Le parc d'activité de Bonvert, s'étendra, quant à lui, sur 69 ha (possibilité d'extension de la zone sur 48 ha), dédiés aux projets industriels lourds et à la logistique. Implanté au cœur d'une forte tradition industrielle (textile, construction mécanique et agroalimentaire), ce site basé à une heure de Lyon offrira les infrastructures nécessaires au développement de nouveaux projets, tout en garantissant la maîtrise des impacts environnementaux. A noter aussi un embranchement ferroviaire en bordure de parcelle et la proximité d'un important site logistique : Michelin.

### SOUTENIR LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES AUTOROUTIÈRES ET FERROVIAIRES

Bien sûr, la présence d'infrastructures autoroutières et ferroviaires à proximité d'un site d'accueil peut être déterminante dans la décision d'une entreprise logistique de s'installer ou non sur un territoire. C'est pourquoi l'Agence du Développement Économique de la Loire soutient les projets de l'A45 et de l'A89, ainsi que le projet de raccordement de la Loire au futur contournement ferroviaire de Lyon.

## CE QU'ILS EN PENSENT...

Ils sont à la tête d'une entreprise spécialisée dans la logistique ou élus d'une collectivité qui accueille sur son territoire des zones dédiées à ce secteur. Ils apportent leurs éclairages quant à la prise en compte des questions logistiques dans la Loire...

**Pascal Péronnet,**  
directeur général de Péronnet  
Transports, gérant de Girardière  
Logistique (Saint-Etienne) et membre  
fondateur de Logistique 42.

«Ce qui est satisfaisant dans la Loire, c'est la réelle volonté politique de miser aujourd'hui sur la logistique, une activité créatrice d'emplois. Il y a, à Saint-Etienne, des savoir-faire et une main-d'œuvre motivée, qu'on ne trouve pas à Lyon, par exemple. C'est un atout pour notre département. De plus, des zones sont réservées aux activités logistiques dans certains parcs d'activités, ce qui pourra attirer des industriels européens sur notre territoire, d'autant que le coût du mètre carré est inférieur dans la Loire, comparé à la région lyonnaise. Notre département a donc une carte à jouer, notamment grâce à sa proximité de Lyon. Toutefois, il faudra impérativement remédier au manque d'infrastructures routières et que le chantier d'au moins une des deux autoroutes (A45 et A89) s'engage rapidement pour espérer de nouvelles implantations.»

**Yves Nicolin,**  
maire de Roanne et président  
de la Communauté d'agglomération  
du Grand Roanne

«Le Roannais va très prochainement se situer à la confluence d'axes de communication majeurs au niveau national. Au carrefour de l'A89 reliant Bordeaux à Lyon (unique transversale) et de la RN7 mise à 2 x 2 voies (Paris-Lyon), le Roannais intéresse les investis-

seurs privés qui regardent cette nouvelle porte d'entrée de l'ouest de la Région Rhône-Alpes avec un nouvel œil et qui voit une implantation favorable au développement des activités logistiques à proximité immédiate de la métropole lyonnaise.

Ainsi, avec le Conseil général de la Loire, et à l'image du projet OPÉRA réalisé dans le sud du département, le Grand Roanne a engagé la construction d'une offre foncière multisites. Le premier site logistique sera celui de Bonvert qui offre une surface de 100 ha presque entièrement maîtrisée par la puissance publique. D'ici quelques mois, les premiers travaux vont commencer et permettront de présenter une plateforme prête à accueillir les projets logistiques.»

**Corinne Richard,**  
maire de Sury-le-Comtal et  
présidente de la Communauté  
d'agglomération Loire Forez

«La stratégie mise en place par le Conseil général au travers de l'Agence de Développement Économique depuis plusieurs années nous a permis d'élaborer ensemble l'aménagement et les objectifs à décliner sur la zone communautaire des Plaines dont 30 ha seront consacrés à la logistique.

L'accompagnement du Département avec la mise en place de « Logistique 42 » et le développement partenarial pour la formation des personnels viennent en outre compléter cette démarche. D'ailleurs, l'efficacité du programme complet se concrétise par la mise en contact avec des investisseurs potentiels...»



La Commission permanente du Conseil général assure le suivi et l'exécution des initiatives votées par l'Assemblée départementale. Chaque mois, elle prend des décisions, notamment celles qui relèvent de l'application des différentes aides départementales.

## Extraits des Commissions permanentes des 21 juin, 5 juillet, 19 juillet et 30 juillet 2004

### EQUIPEMENT DES COMMUNES

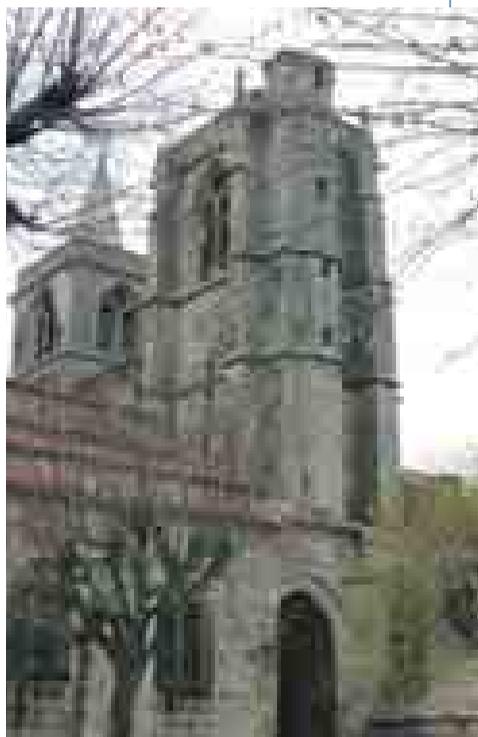
Le Département, soutient financièrement les restructurations de bâtiments communaux. Ainsi 5 opérations concernant en particulier une mairie, une salle des fêtes, une église, l'aménagement d'une maison médicale et d'une bibliothèque bénéficient de subventions pour un montant global de près de 220 000 euros.

### CULTURE

En matière de monuments historiques, le Département apporte sa contribution pour permettre à un patrimoine important d'être préservé.

Il s'agit en l'occurrence de financer à hauteur de 54 400 euros des travaux d'entretien pour la restauration de toitures de châteaux, façades, portes et vitraux d'églises.

Des peintures murales, statues, autels font l'objet aussi de soins de nettoyage.



### ENVIRONNEMENT

Dans son action menée en faveur de la qualité des cours d'eau, le Conseil général appuie pour 34 000 euros environ l'action d'un syndicat mixte pour la valorisation de certaines rivières (le Renaison, l'Oudan et leurs affluents) dans le Roannais. Il s'agit entre autres dans ce cas précis de restauration de berges, de lutte contre des plantes parasites ainsi que d'une étude d'aménagement du Renaison. Parallèlement l'Ondaine fera l'objet d'une vaste opération d'aménagement et le Conseil général participe pour 33 800 euros au financement d'une étude sur ce projet.

En outre par le biais d'actions paysagères, le Département se préoccupe d'améliorer la qualité architecturale de certains villages : remise en état de façades, rejointoiement de murs, restauration d'une croix, coloration de toitures.... Le montant des subventions dans ce domaine s'élève à près de 127 600 euros.

### SOCIAL

Le Conseil général subventionne dans le cadre de sa compétence de protection de l'enfance et de l'adolescence différentes associations de prévention intervenant en direction des jeunes qui sont fragiles et risquent d'être marginalisés. Ce sont plus de 3,46 millions d'euros qui sont alloués à quatre organismes œuvrant dans ce domaine.



### EDUCATION-TRANSPORT

L'Assemblée départementale a décidé de reconduire pour l'année scolaire 2004/2005 l'action visant à assurer la sécurité des élèves aux abords des collèges et dans les transports scolaires grâce à 123 postes (contrats emploi-solidarité, emploi-consolidé, emplois-jeunes et agents d'animation). Ceux-ci seront répartis dans 58 collèges et plusieurs lignes de transport dans le département.

### ECONOMIE

Le Conseil général a souhaité encourager les clubs d'entreprises qui facilitent les échanges d'expériences et fédèrent les entreprises ligériennes autour d'actions collectives de proximité. Il peut s'appuyer sur eux pour relayer son action sur les Technologies de l'Information et de la Communication et promouvoir la transmission d'entreprises.



Il concrétise cette démarche en passant des conventions de partenariat avec deux clubs ACCTIFS et CLEO et en leur accordant des subventions d'un montant global de 25 000 euros. Il soutient aussi financièrement (15 200 euros) une initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Roannais qui vise à former les dirigeants de PME/PMI locales.

## QUEL MUSÉE « TRAVAILLE DU CHAPEAU » ?

Ouvert en mai 1983, l'Atelier-Musée du Chapeau, installé dans l'ancienne chapellerie Jules-Blanchard, perpétue la mémoire de l'industrie chapelière avec le soutien financier du Conseil général. Cette année un projet d'envergure (pour traiter sur place du feutre et organiser la création d'une gamme de chapeaux d'homme) financé par l'Europe depuis quelques mois mérite qu'on s'y attarde. Tous les détails avec Eliane Bolomier, conservateur du musée.



### EN QUOI CONSISTE CET ATELIER FEUTRE ?

Il s'agit pour Daniel Ulmer et Djamel Touati, nos spécialistes de la mise en forme de chapeaux de feutre, d'apprendre les techniques du ponçage, du castorinage et du carrelage et de faire revivre ainsi une partie de la chaîne de fabrication du chapeau. Le cône brut (ou grège) de feutre sera teint, puis sa surface travaillée comme pour l'ennoblissement d'un tissu. L'ensemble des ateliers devrait être opérationnel fin 2004. Ils permettront d'offrir des qualités de feutre supérieures à celles que l'on trouve sur le marché.

### A QUELLE HAUTEUR L'EUROPE PARTICIPE-T-ELLE À CE PROJET ?

L'établissement aux normes des anciennes machines, mises à disposition par la municipalité chazelloise a un coût assez élevé. Le montant financier de l'opération se chiffre à 45 000 €, dont 50 % sont pris en charge par l'Europe et 20 % par la Communauté de communes Forez-en-Lyonnais. 30% proviennent de l'autofinancement du musée.

### D'AUTRES ACTUALITÉS POUR LE MUSÉE ?

En plus de l'exposition permanente qui offre un panel exhaustif de tout ce qui se fait en termes de couvre-chef (du bibi au tricorne, de la casquette au béret, du melon au haut-de-forme, jusqu'au bonnet du commandant Cousteau), le musée propose, jusqu'au 26 septembre, une exposition temporaire autour de la plume, qui est abordée à travers 3 personnages : d'Artagnan (la plume, synonyme de virilité), Marie-Antoinette (féminisation de la plume au XVIII<sup>e</sup> siècle) et Zizi Jemmaire (quand la plume gagne le music-hall).

Par ailleurs, le centre de formation du musée propose aux professionnels des formations Mode et Chapellerie.

Les écoles et centres aérés peuvent bénéficier d'une initiation au feutrage (en groupe et sur rendez-vous) pendant le temps scolaire ou les vacances.

### DES PROJETS ?

Depuis quelque temps déjà, on parle... du futur déménagement du musée du Chapeau sur le site de l'ancienne chapellerie Fléchet, plus spacieux. Il semblerait qu'un accord satisfaisant l'ensemble des parties s'amorce aujourd'hui sous certaines conditions. Echéance estimée de la migration : 2009-2011. A suivre...



### Un peu d'histoire

Si on se couvre la tête depuis la plus haute antiquité, Chazelles-sur-Lyon possède une tradition chapelière depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord spécialisée dans le feutre de laine, la ville sera reconnue au XVIII<sup>e</sup> siècle pour son feutre haut de gamme, en poils de lapin. À la Révolution industrielle, Chazelles se développe. En 1930, c'est le plus grand centre chapelier de France, avec 28 usines et 2 500 employés. 70 ans plus tard (en 1996), la dernière fabrique de chapeaux ferme pourtant définitivement ses portes.



### Concours 2005 : tout en « contraste »

L'Atelier-Musée du chapeau organise en 2005 un concours de création dont le thème sera « Contraste ». Entendue au sens large, cette thématique permettra la combinaison soit de matières, de texture, soit de coloris. Le feutre devra avoir une place prépondérante dans la création. Le règlement sera prêt dès novembre 2004 et pourra être adressé sur simple demande. Contact : 04 77 94 23 29

### INFOS PRATIQUES

Le musée est ouvert tous les après-midi de 14 h à 18 h, sauf le mardi. Visites commentées le matin sur rendez-vous. Durée : 1 h 15. Adultes : 4,5 € / Etudiants, + 60 ans et Passeport Patrimoine : 3,6 € / Enfants - 18 ans : 2,5 €. Renseignements : 04 77 94 23 29.

Le musée du Chapeau :

- 1 000 m<sup>2</sup> d'exposition permanente
- 250 m<sup>2</sup> d'exposition temporaire
- 400 pièces exposées, 3 000 pièces en réserve
- 18 590 visiteurs en 2003

# MAROLS, CLAIRIÈRE « DE CARACTÈRE »

Perché à 820 m d'altitude, Marols est un charmant village médiéval fortifié, entouré de vastes forêts de conifères, qui offre une vue panoramique sur la chaîne des Alpes. Des attraits qui ont convaincu le Conseil général de retenir sa candidature au titre de « village de caractère », un dispositif en cours de labellisation.



**A**u sud de Saint-Jean-Soleymieux, sur un petit plateau accroché aux monts du Forez, trône ce village au cachet tout particulier. Quelques vestiges témoignent de son passé médiéval brillant, notamment aux alentours de la place principale : haute tour de défense attenante à l'église, remparts dont l'entrée est fortifiée... Constitué autour d'un prieuré fondé au début du XII<sup>e</sup> siècle, le bourg de Marols, étymologiquement « la grande clairière », est un des rares villages de la Loire présentant une telle configuration.

**285 HABITANTS EN 1982,  
350 EN 2004 !**

Avec ses 350 habitants, le village est plus peuplé qu'il y a une vingtaine d'années. Une tendance que le maire voit d'un bon œil ! Amoureux de son village, Maurice Pezdevsek est en effet ravi d'assister à ce retour aux sources. Fier du patrimoine marolois, et



notamment de cette tour atypique perchée sur son église, il regrette toutefois que Marols n'attire pas plus de touristes... Car le village a plus d'une corde à son arc : situé sur les anciennes voies Bollène et Romaine, il est un passage obligé sur la route de St-Jacques de Compostelle. Sans oublier le panorama imprenable qu'il offre sur le Mont Blanc... « *Sauf par temps de brume...* », concède Maurice Pezdevsek.

## L'AVENIR SERA TOURISTIQUE OU NE SERA PAS

Bien conscient que l'avenir de la commune passera par le développement touristique, le maire encourage toutes les initiatives allant dans ce sens. Aussi se félicite-t-il de la réfection du chemin de fer Estivareilles-La Chaise-Dieu, à l'initiative de l'Association de sauvegarde et d'animation du chemin du fer du Haut-Forez, et sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du pays de Saint-Bonnet-le-Château. Il compte aussi beaucoup sur son futur label « *village de caractère* » pour donner envie de venir découvrir son si joli village...

## UN PEU D'HISTOIRE

Marols commença à se développer vers le XII<sup>e</sup> siècle, lorsque les moines bénédictins du prieuré de Saint-Romain-le-Puy construisirent une modeste chapelle. La châtelainie montagnarde représentait en effet un point

stratégique près de la forteresse de Montarcher, à la limite nord de la puissante seigneurie de Saint-Bonnet. Au XIV<sup>e</sup> siècle, on fortifia la place, alors que sévissaient dans la région de véhémentes bandes d'Anglais, en construisant une haute tour de défense au chevet de la chapelle. On en profita aussi pour agrandir l'église. Après les Anglais, ce fut au tour du sanguinaire baron des Adrets de terroriser les habitants. En 1562, un incendie endommagea fortement l'église, qui ne put être rénovée, faute d'argent. En 1772, les chanoines de Saint-Just de Lyon financèrent les travaux, qui s'arrêtèrent pourtant par manque de fonds. En 1838, le Préfet permit la reprise des travaux, en octroyant une subvention de l'Etat. L'intérieur de l'église fut entièrement restauré en 1973... soit quatre siècles après sa partielle destruction.





## JAPON, LES DÉLICES DE L'EXTRÊME

Alain Basset - La Renaissance du Livre

**A**lain Basset qui vit et enseigne à Saint-Etienne, signe avec cet ouvrage une magnifique œuvre d'art. Grâce à des textes très documentés et parfois poétiques et des photos saisissantes, le Japon apparaît dans toute sa splendeur et ses contrastes. Le lecteur découvre une nature parfois austère et souvent fascinante : des côtes très découpées, des volcans majestueux, des cascades impétueuses, des paysages de campagne pittoresques. La vie urbaine est trépidante en particulier à Tokyo qui dévoile une architecture colossale. La vie traditionnelle avec notamment Kyoto, garde un charme indéfinissable. Ainsi les temples et sanctuaires savamment décorés, les processions avec un déploiement de parures superbes, le tir à l'arc qui est une discipline ancestrale, les tournois de sumos..., autant de facettes captivantes. Mais bien d'autres aspects sont à remarquer : le rite du bain, les demeures rurales aux intérieurs raffinés... Ce livre, véritable symphonie de couleurs, qu'on ne se lasse pas de feuilleter, est un vibrant hommage à l'Empire du Soleil Levant.

## LA SOLUTION SYMBIOSE, LE CULTE D'ARÈS, QUAZAR BALDER

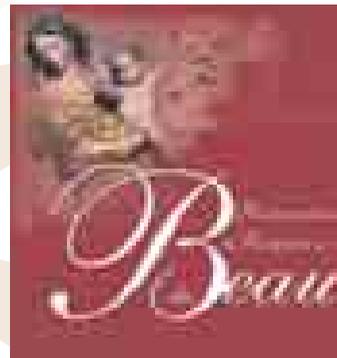
Renaud Benoist - Editions Yukulute

**L'**auteur qui a des attaches dans la région stéphanoise, s'est lancé dans une vaste trilogie où la trame policière côtoie la veine fantastique et surnaturelle. Il est difficile de résumer ce récit assez complexe. Notons que la Loire et la Haute-Loire se trouvent

être le théâtre de combats parfois violents mettant aux prises des extra-terrestres bons et méchants venus d'une planète lointaine et des humains du cru. On découvre dans ce roman une imagination débordante, mêlant avec facilité le réel et l'irrationnel, du suspense, mais aussi quelques longueurs. Renaud Benoist joue à plaisir avec les nerfs du lecteur grâce à des rebondissements rocambolesques, des personnages monstrueux ou bienveillants, des lieux étranges chargés de légendes. Cet ouvrage au style alerte, parfois à l'emporte-pièce, régalerà les amateurs de paranormal et de science-fiction qui y trouveront leur compte.

## RESTAURATION ET RESTITUTION DU BEAU

Conseil général de la Loire en Rhône-Alpes



**A**l'occasion de l'exposition qui se déroule actuellement au Château

Prieuré de Pommiers, un superbe catalogue qui vient d'être édité, met l'accent sur l'œuvre d'art vue à travers les différentes étapes de sa restauration. Le lecteur de l'ouvrage apprend à connaître le travail minutieux et délicat des spécialistes de la restauration autant dans la sculpture, la peinture que dans le vitrail, l'orfèvrerie, le textile ou le livre. Pour réparer des objets d'art et restituer leur « âme », des techniques bien particulières sont nécessaires pour lutter contre les altérations diverses. Grâce à des photos bien choisies, on peut se rendre compte des étapes pour redonner du lustre à des statues, une fresque, des reliquaires, une bible... Parallèlement ce livre présente toute une collection d'objets d'art sacré protégés du département de la Loire exposés au Prieuré : sculptures de saints, chasubles, incunables, peintures... Vous conserverez grâce à lui des trésors du patrimoine ligérien préservés des outrages du temps.

## LE BASSIN MINIER DE LA VALLÉE DU GIER

Gérard Chaperon - Editions Actes Graphiques

**V**oici un ouvrage ambitieux sur le bassin houiller de la vallée du Gier qui fut le premier et le plus important de France au début du XIX<sup>e</sup> siècle avant que celui de Saint-Etienne ne s'impose. Les documents d'archives sont abondamment exploités et commentés avec précision. L'auteur analyse en détail les

concessions minières mais oriente aussi son étude vers l'évolution de l'industrie houillère (moyens d'extraction, ventilation et éclairage des galeries, transport du charbon...). La vie quotidienne des mineurs dans cette région est évoquée sous de multiples angles : l'habitat, les salaires, la nourriture, le travail des enfants, les accidents mais aussi les troubles sociaux, les fêtes... C'est vraiment un livre à recommander aux chercheurs ainsi qu'à tous les curieux passionnés par l'histoire industrielle qui permet de prendre la mesure de l'évolution des secteurs économiques jusqu'à l'époque actuelle.



## LE JARDIN DU COUVENT DES CORDELIERS «RELOOKÉ» PAR DES ÉLÈVES

La direction de la Culture du Conseil général a initié une démarche originale au couvent des Cordeliers (Saint-Nizier-sous-Charlieu), propriété départementale classée Monument Historique : elle a fait appel aux élèves du BTS agricole ayant choisi l'option Aménagement paysager au sein du lycée de Chervé (Perreux) pour repenser l'aménagement du jardin, situé dans l'aire du cloître du couvent franciscain.

**D**epuis le mois d'octobre 2003, 21 jeunes, divisés en 5 groupes, planchent sur cette récréation, selon un cahier des charges proposé par le Conseil général. L'architecte en chef des Monuments Historiques a donné des prescriptions en amont de la réflexion des étudiants. On ne peut évidemment pas tout faire dans un site classé !



Le 30 juin, les avant-projets (esquisses, argumentation des choix proposés...) ont été exposés à la direction de la Culture du Conseil général (qui est le maître d'ouvrage du projet), en présence des représentants de la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles), de l'architecte en chef des Monuments Historiques et de membres de la Société des amis des arts de Charlieu, qui anime le lieu en organisant les visites.

### UNE PREMIÈRE PRÉSENTATION ENCOURAGEANTE

Le premier projet propose de reconstituer le jardin tel que l'on suppose qu'il était

au XIV<sup>e</sup> siècle. Le deuxième tend vers une composition plus contemporaine (matériaux et végétaux modernes). Le troisième est plus champêtre, laissant une grande place aux végétaux. Le quatrième s'est affranchi de toute référence historique afin d'apporter un regard neuf sur le site. Enfin, le cinquième préconise une composition de végétaux inspirés par les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu.

Les professeurs ont aussi planché et présenté deux projets : l'un propose de recréer des éléments disparus du couvent à travers le symbolisme des végétaux, l'autre invite le visiteur à se promener entre les différents espaces du site et à faire de nouvelles découvertes via les végétaux. « *Nous avons tous été surpris par la qualité du travail mené par les élèves* » reconnaît M. Senant, de la Commission régionale des Monuments Historiques de la DRAC. « *De plus, ils ont fait preuve d'une belle initiative en proposant aussi des projets plus globaux, incluant l'aménagement des abords* », ajoute le directeur de la Culture du Conseil général.

### PROCHAINE ÉTAPE : LA VALIDATION D'UN PROJET

Il a été demandé aux apprentis paysagistes de présenter à l'automne trois projets puisant dans ce qui est le plus satisfaisant des sept esquisses initiales. La DRAC validera ou non l'un de ces trois projets.

### Journées Nationales Portes Ouvertes Entreprises du 4 au 11 octobre.

Durant une semaine, plus de 35 entreprises du Roannais (mécanique, textile, agroalimentaire, services...) ouvriront leurs portes au public de leur choix. Une excellente occasion de (re)découvrir certains savoir-faire du département. Tel : 04 77 44 54 64

### GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE UNION DES RÉPUBLICAINS POUR LA LOIRE

#### DÉCENTRALISATION : LE CONSEIL GÉNÉRAL GÈRE BIEN !

A l'heure de la rentrée des classes, posons-nous une simple question. Si l'Etat avait gardé la gestion des collèges, dans quel état seraient-ils aujourd'hui ? Aurait-il été capable de mettre en place, à l'instar du Conseil général, une cellule souple, réactive et efficace pour entretenir ces milliers de mètres carrés ?

En vingt ans, le Conseil général de la Loire en Rhône-Alpes a construit, rénové et entretenu cet important parc immobilier pour la plus grande satisfaction des collégiens et de leurs professeurs.

Tous les établissements bénéficient désormais d'un avis favorable de la commission de sécurité. La réglementation dans ce domaine évolue sans cesse. En 2004, pas moins de seize chantiers ont été lancés pour mettre notamment aux normes la sécurité incendie.

Le Conseil général a également été capable de tenir compte de l'évolution de l'enseignement. L'ordinateur a fait son entrée dans les classes et l'Institution départementale a été à même d'investir dans l'équipement de salles, le câblage et le matériel informatique.

Pour rendre les locaux plus fonctionnels, le Conseil général lance fréquemment des opérations de restructuration ou d'agrandissement d'établissements. 14 collèges en ont fait l'objet cette année.

En 2004, le Conseil général aura investi 10,5 millions d'euros TTC pour permettre à nos enfants d'étudier dans des conditions optimales de sécurité et de confort.

Ce que le Conseil général est parvenu à faire pour les collèges, il le réalisera dans le cadre des missions confiées par le législateur.

Aujourd'hui, les lois de décentralisation transfèrent aux élus du département la gestion du RMI/RMA, des techniciens et ouvriers de service de l'Education nationale, des routes nationales. Grâce à sa meilleure connaissance des réalités locales, le Conseil général a déjà fait la démonstration de sa grande efficacité pour mener à bien des missions de proximité.

Les Ligériens savent qu'ils n'ont pas à redouter ces nouveaux transferts de compétences, mais, au contraire, à s'en réjouir.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE - URL  
EMAIL : urloire@voila.fr

**GROUPE CITOYENNETÉ  
ET DÉMOCRATIE LOCALE  
L'ACTION DÉCENTRALISÉE  
EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

Le Conseil général a voté la mise en place du Revenu Minimum d'Activité, pour une phase expérimentale d'une année, concernant 200 contrats de travail, basés sur 28 h/semaine et donnant lieu à cotisations pour la retraite. Malgré quelques réserves, nous avons voté cette expérimentation car elle peut, si les entreprises jouent vraiment le jeu, participer à une véritable réinsertion par et dans l'emploi. Nous jugerons des résultats au fil des comptes-rendus du comité de suivi !

Au de-là de cette mesure aux effets très limités, la bataille pour l'emploi sur notre département mérite d'y associer toutes les forces. C'est un enjeu très fort sur le plan social et pour notre place en Rhône-Alpes.

Si l'emploi résulte de la croissance économique et des politiques nationales, les départs en retraite des enfants du baby-boom devraient libérer de nombreux emplois dans la période 2006/2016. C'est peut-être une chance pour la Loire, mais à plusieurs conditions :

- les pôles économiques et industriels les plus malmenés doivent être renforcés,
- la politique libérale ne doit pas conduire à une réduction systématique des emplois publics,
- les emplois libérés doivent être suffisamment attractifs pour retenir sur place la jeunesse ligérienne et favoriser l'intégration.

Toutes les mesures de réinsertion n'auront de sens, que si elles s'appuient sur une politique globale de développement. Les entreprises devront assurer la continuité des emplois au moment des départs en retraite et initier une politique économique favorable à l'innovation et au développement, en particulier dans le secteur des services.

Pour relever tous ces défis, la mise en œuvre d'un schéma départemental cohérent, au service du développement économique et de l'emploi, est indispensable. Nous avons voté le principe d'un tel schéma qui a suscité peu de débats. Il doit pourtant pouvoir nous aider à rompre avec la logique du déclin de la Loire qui a perdu 0,3% de ses actifs ces dix dernières années, quand la région Rhône-Alpes, entraînée par le dynamisme de la métropole lyonnaise, gagnait 4,5 %

CLAUDE BOURDELLE, CONSEILLER GÉNÉRAL DE NOIRETABLE  
JEAN GILBERT, CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAINT GÉNÈST MALIFEAUX  
JEAN-PAUL SEUX, CONSEILLER GÉNÉRAL DE CHAZELLES-SUR-LYON

**GROUPE GAUCHE CITOYENNE  
SESSION DE JUIN :  
ABSTENTION DE NOTRE GROUPE**

Le compte administratif 2003 révèle une situation financière précaire du département. De plus, la progression de certaines dépenses de fonctionnement (+ 7,8 %) nous inquiète. Ainsi sur le poste des relations publiques : + 510 000 euros en 2002 et + 500 000 euros en 2003.

Il convient de noter aussi une forte augmentation des interventions économiques surtout le poste « subventions » : de 1 267 835 euros en 2002 à 5 428 561 euros en 2003.

Rien n'explique un tel écart alors que la situation économique de la Loire s'est encore dégradée. Au cours de la session de juin, nous avons apprécié plusieurs points :

- l'augmentation des aides accordées aux écoles de musique répond à une demande que nous avons formulée depuis longtemps. Nous aurions cependant souhaité que la définition des critères d'attribution de ces aides fasse l'objet d'une concertation entre les élus et les structures.

- En janvier, face aux importants dégâts enregistrés lors des crues de décembre 2003, notre groupe avait déposé un amendement pour que le département soutienne les communes sinistrées. L'aide du Conseil général va s'élever à 2 M d'euros : nous en sommes très satisfaits. Nous trouvons scandaleux que la commune de Fraisses, sans aucun doute la plus touchée, n'ait obtenu quasiment aucun crédit. Grâce à l'amendement budgétaire présenté par Marc Petit, le département a accordé une avance budgétaire de 25 000 euros.

Cependant les élus UMP et UDF ont décidé de mettre en place le RMA.

Notre groupe a contesté ce dispositif de précarité, de régression par rapport au code du Travail. Le RMA, qui est un contrat de travail à temps partiel, est une véritable supercherie : aucune garantie d'accès à un emploi durable et aucun droit au chômage.

La rémunération d'un allocataire du RMA est constituée pour plus de la moitié par le RMI, versé désormais par les conseils généraux. C'est une véritable aubaine pour les employeurs.

Nous souhaitons la mise en œuvre d'un dispositif qui permette une réelle insertion et formation des allocataires et qui débouche sur un emploi stable, qualifié et rémunéré.

Nous nous sommes donc abstenus sur la décision modificative n°1 de juin.

MARC PETIT, RENE LAPALLUS, ALAIN PECEL, SERGE VRAY  
TÉL. : 04 77 48 42 86 FAX : 04 77 48 42 87 MAIL : groupe.pc@cg42.fr

**GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE  
ET SOCIALISTE  
DROIT DE RÉPONSE**

Dans le dernier numéro de *Loire Magazine*, les élus de la majorité départementale se livrent à un surprenant exercice, en avançant des propos erronés qui me sont attribués. Dans leur intervention portant sur le très haut-débit et dénonçant une « remise en cause de l'aide » accordée par la Région au Département de la Loire, ils ne font pas autre chose qu'affirmer une contre-vérité. La nouvelle majorité régionale a fait de l'emploi et du développement économique la priorité de son mandat. L'accessibilité de tous à l'Internet haut débit est une condition nécessaire au renforcement de la solidarité entre les hommes et les territoires... mais pas au prix d'une gestion dispendieuse de l'argent public !

Au sein de la Région, la gauche s'était opposée au Plan NTIC de l'ancienne Présidente Anne-Marie Comparini, estimant qu'il manquait de clarté, notamment sur les risques de doublon avec les infrastructures existantes et sur la possibilité pour un opérateur de faire refinancer ses réseaux par les deniers publics... Toutefois, et contrairement à ce que fait l'UMP au plan national, la nouvelle majorité régionale honorera tous les engagements pris par l'équipe précédente. L'aide de 8 millions d'euros sera versée... ce qui représente 4 points de fiscalité du département de la Loire. J'estime, par ailleurs, que notre département - qui a perdu plus de 20 000 habitants entre les deux derniers recensements - mérite mieux que des querelles politiciennes. Ma nomination à la tête de la Délégation économique - comme la première visite officielle du Président Jean-Jack Queyranne dans la Loire - témoigne de l'intérêt majeur que l'exécutif régional porte à notre département.

Sur les dossiers de Saint-Etienne Métropole, du Roannais ou du pays du Forez, nous devons additionner nos forces et nos compétences. À la Région Rhône-Alpes comme au sein de l'assemblée départementale, j'entends travailler avec tous dans un esprit de franche coopération. Les ligériens que je rencontre, savent déjà reconnaître les différences.

*Jean-Louis Gagnaire  
Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes  
délégué au développement économique  
Conseiller général de la Loire*

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE.  
MAIL : groupe.ps@cg42.fr - TÉL. 04 77 48 42 83



# Jean Dasté,

## UN PÈLERIN DU THÉÂTRE

Cet artiste de renom aura marqué de son empreinte l'art dramatique notamment en devenant après 1945 l'un des pionniers de la décentralisation théâtrale grâce à la fondation de la Comédie de Saint-Etienne. Cette institution qu'il dirigea jusqu'en 1970 célèbre cette année le centenaire de la naissance de ce comédien et metteur en scène qui ne cessa de mettre son art à la portée de tous.

**N**é à Paris en 1904 dans un dépôt de fiacres, Jean Dasté est engagé à 15 ans au Châtelet pour des petits rôles puis, alors qu'il a 18 ans, sa rencontre avec Jacques Copeau, homme de théâtre éminent est déterminante : il découvre alors en même temps que sa vocation, le sens poétique, social et humain de l'art dramatique. Il suivra en Bourgogne ce maître qui cherche avec une troupe itinérante à intéresser un public paysan en jouant des pièces dans des salles de bal, des hangars. Après cette aventure, il rencontre le cinéaste Jean Vigo qui lui donne un rôle dans *Zéro de conduite* et dans *L'Atalante*. Il tournera aussi avec Jean Renoir mais revient ensuite à la scène en repartant avec une compagnie sur les routes de France.

### AU CŒUR DE LA COMÉDIE DE SAINT-ETIENNE

Après la seconde guerre mondiale, il se lance lui-même dans la décentralisation pour redonner vie au théâtre en province. Il va s'installer à Saint-Etienne en juin 1947 et c'est la création de la Comédie, deuxième centre dramatique national. Pendant 23 ans il va éveiller le public au grand répertoire, n'hésitant pas à jouer dans les coins les plus reculés du département de la Loire et des environs, dans des cinémas, des salles des fêtes, sur des places publiques ou sous des chapiteaux. La troupe se balade sur les routes,

transportant ses décors, ses costumes, ses accessoires. Jean Dasté interprète les classiques (Shakespeare, Molière, Tchekov...) et fait découvrir des auteurs contemporains (Brecht, Vinaver, Audiberti, Anouilh...).

Il sait communiquer à ses acteurs vitalité et enthousiasme et fascine son auditoire. Certains de ses spectacles feront date comme *Le Cercle de Craie Caucasiens* en 1956 ainsi que *La Tempête* où il jouait avec Delphine Seyrig. Que de souvenirs délicieux en feuilletant l'album d'Ito Josué, photographe stéphanois qui a saisi les visages illuminés, émerveillés du public lors des représentations. De nombreux acteurs ou metteurs en scène devenus célèbres ont joué avec lui ou ont eu la vocation théâtrale en assistant à des soirées de la Comédie.

La troupe, qui au départ n'avait que le grenier de l'Ecole des Mines comme point d'attache, emménage dans les années 1960 dans la Salle des Mutilés du Travail qui deviendra le Théâtre Jean Dasté.

### A NOUVEAU SUR LES ROUTES

En 1971, Pierre Vial le remplace à la tête de la Comédie. Jean Dasté reprend alors la route en solitaire, donnant de nombreux spectacles à partir de lectures de textes (Tchékov, Homère, René Char, Boris Vian, Villon, Desnos...) ou de sketches avec des masques. En 1993 il reçoit un Molière d'honneur qui récompense

toute sa carrière. Cet homme d'une grande simplicité est resté attaché à sa ville d'adoption car pour lui « *les Stéphanois sont familiers, généreux, fidèles* ». Il nous quitte en octobre 1994.

Saluons encore une fois ce grand artiste



qui aura marqué son époque par son amour du théâtre, sa volonté pour le rendre populaire. Vous pourrez lui rendre hommage en assistant aux diverses manifestations que la Comédie de Saint-Etienne organise au cours de la saison 2004/2005 pour commémorer le centenaire de sa naissance.

Pour mieux le connaître, deux livres à noter : *Le théâtre et le risque* aux Editions Cheyne du Chambon sur Lignon et *Pour que vive le théâtre !* aux Publications de l'Université de Saint-Etienne.

# Jean Dell

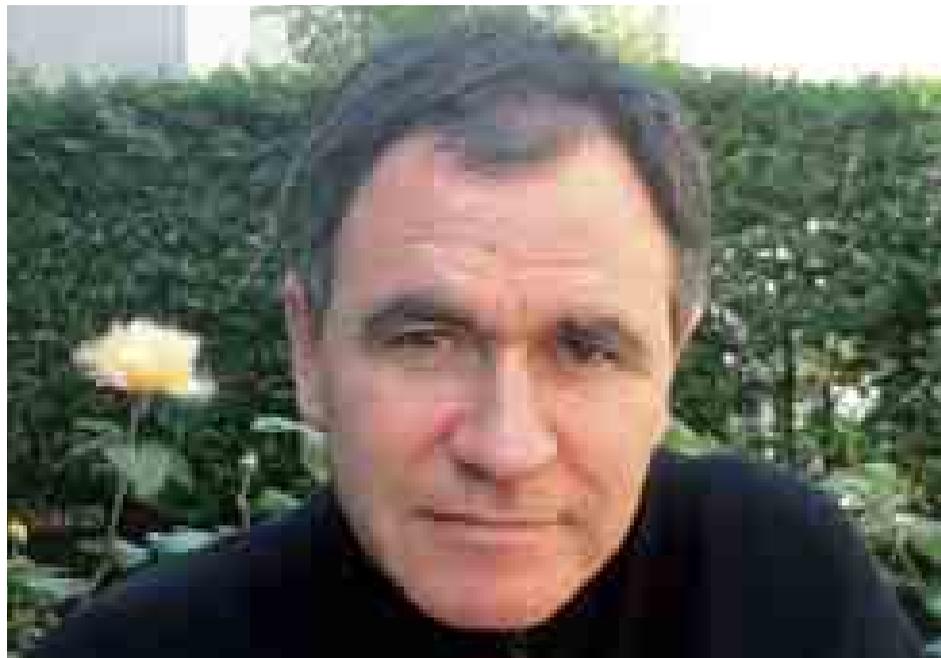
QUAND IL N'ÉCRIT PAS,  
IL JOUE ET VICE-VERSA

Stéphanois de naissance qui revient régulièrement dans la Loire rendre visite à ses parents, cet auteur et comédien surfe sur le succès comme en attestent son Molière obtenu en 2002 et ses nombreuses apparitions sur les petit et grand écrans.

**S**i Jean Dell est devenu un auteur et un acteur très demandé, c'est probablement en partie à sa maman qu'il le doit : « *A la maison, j'ai toujours vu ma mère raconter à table ses histoires de boulot en imitant les personnages en cause. Je trouvais ça extraordinaire, mais je ne lui ai jamais dit. Comme j'étais un boute-en-train, elle m'a encouragé à prendre des cours de théâtre. Je l'ai écoutée et, à l'âge de 18 ans, je me suis inscrit au conservatoire municipal de Saint-Etienne où j'ai obtenu un premier prix de comédie classique.* »

## CHAUFFEUR DE MAÎTRE

Les études d'italien et d'anglais à l'université ne le passionnant pas, Jean Dell « monte » à Paris pour essayer de faire carrière dans le théâtre. Il s'inscrit dans un cours privé d'art dra-



matique mais rate son entrée au conservatoire. Pour gagner sa vie, il doit mettre un peu en veilleuse sa passion : « *J'ai travaillé dans de grands hôtels comme groom, bagagiste, voiturier... J'aimais beaucoup ça. J'avais l'impression d'être en représentation, sur une scène. Puis, je suis devenu chauffeur de maître. Je conduisais des stars comme Tina Turner, Grace Jones, Mike Jagger, Kirk Douglas... Je gagnais très bien ma vie. Mais, un prince m'ayant épuisé, j'ai fait une mini-dépression. Cela m'a aidé à réfléchir. Je me suis dit que je ne me voyais pas passer toute ma vie le "cul" assis dans une voiture.* »

## DÉBUTS À LA CLASSE

Jean Dell décide alors de prendre le taureau par les cornes. Avec une ancienne collègue de cours de théâtre, il écrit et interprète des sketches dans le cadre de l'émission de télévision *La Classe* qui était diffusée sur France 3. Depuis, le succès ne se dément pas : « *Après, j'ai tenu le rôle de l'huissier dans 200 épisodes de la série télévisée Tribunal. Puis, j'ai travaillé sur un feuilleton pour France Inter avec Gérard Sibleyras qui est devenu mon compère d'écriture. Quand je n'écris pas, je joue et vice-versa. Mon premier grand succès en tant qu'auteur pour le théâtre a été Le Béret de la Tortue. Deux ans après,*

“

**J'ai toujours vu ma mère raconter à table ses histoires de boulot en imitant les personnages en cause**

”

*en 2002, avec Gérard, j'ai remporté un Molière pour la pièce Un Petit Jeu sans Conséquence* ». Sur le grand et le petit écran, Jean Dell est aussi très présent. On a ainsi pu le voir dans *Consentement Mutuel, Un Crime au Paradis, Les Rois Mages, Julie Lescaut, Le Juge est une Femme, L'Institut, L'Affaire Dominici, Napoléon, Cordier Juge et Flic...*

## ACTUALITÉ CHARGÉE

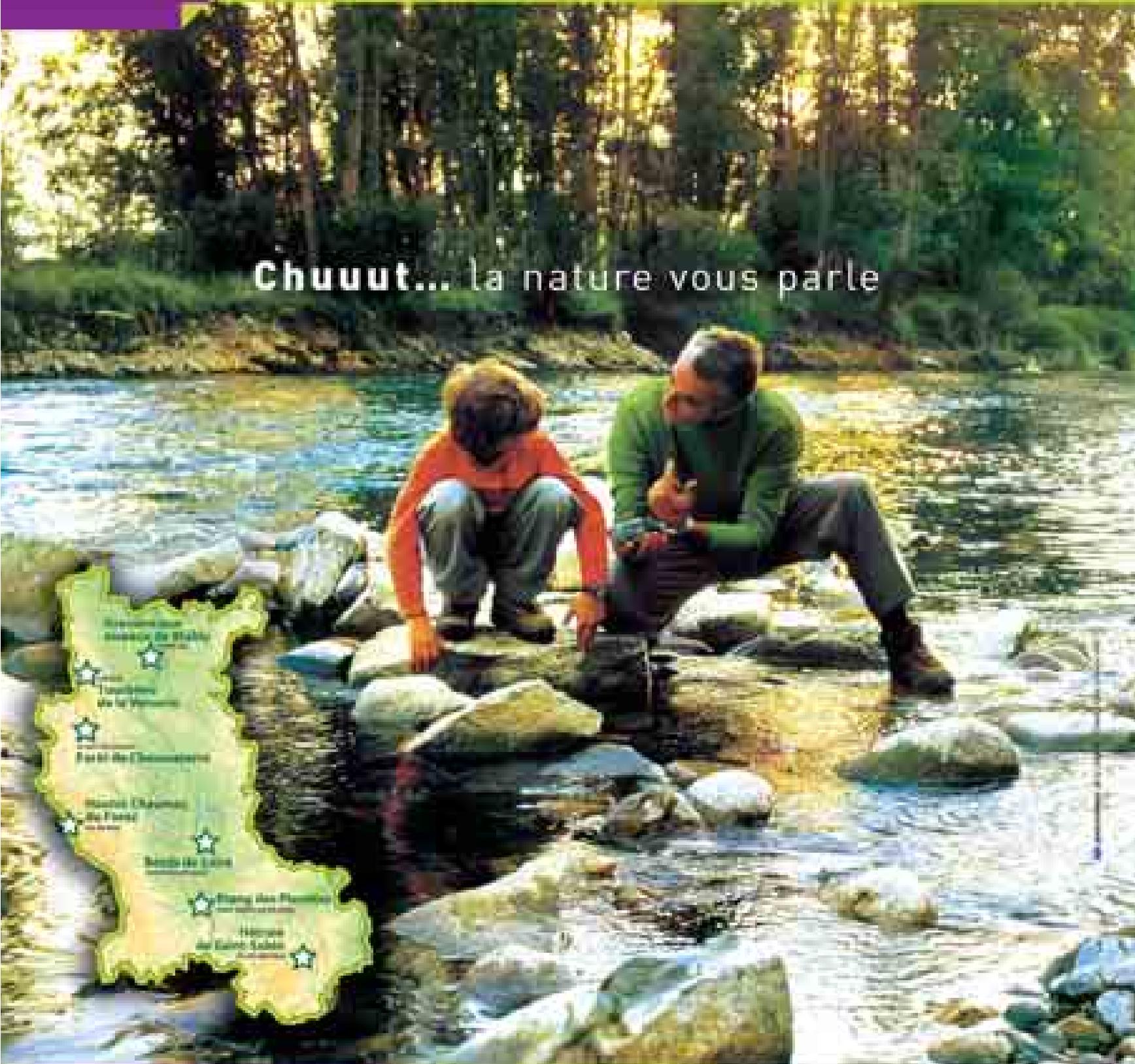
Son actualité est riche : « *En ce moment, j'écris l'adaptation pour le 7<sup>e</sup> art d'une bande dessinée de Pétilon et je retravaille un scénario élaboré par Jean-Michel Desprez et Patrick Timsit. Par ailleurs, je tourne dans une nouvelle version de la Panthère Rose dans laquelle j'interprète le rôle d'un ministre de la Justice. Le 15 décembre sortira l'adaptation cinématographique de notre pièce Un Petit Jeu sans Conséquence avec notamment Sandrine Kiberlain, Yvan Attal et Jean-Paul Rouve. Et, en 2005, notre nouvelle pièce, Une heure et demie de retard, sera à l'affiche à Paris.* »



DIMANCHE  
**26**  
SEPTEMBRE

LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS INVITE À LA  
3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT

Chuuut... la nature vous parle



VISITES GUIDÉES  
**GRATUITES**  
SUR CHAQUE SITE  
.....  
à 10H et 14h30

Renseignements  
**04 77 43 59 14**  
[www.loire.fr](http://www.loire.fr)

CONSEIL GÉNÉRAL  
**LOIRE**  
EN RHÔNE-ALPES